PÔLE AFFAIRES CULTURELLES, FESTIVITÉS, SPORTS
ET VIE ASSOCIATIVE

N/Réf : JB/MM/N° 56/2026
Dossier suivi par : Martine MONGENS
Tél : 04 42 13 25 47
Mail : festivites@mairie-carrylerouet.fr

59ème GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE LA VILLE DE CARRY-LE-ROUET 2027

Règlement

Article 1

Créé et doté par la municipalité de Carry-le-Rouet, ce concours est ouvert à tous les artistes peintres, dans les catégories « huiles-acryliques et aquarelles-pastels » uniquement.

Le concours est ouvert aux sculpteurs, sous réserve d'au moins 5 artistes.

Le premier prix de chaque catégorie ne pourra plus concourir pendant 3 ans.

Ne seront acceptées que 2 œuvres par artiste, toute catégorie confondue.

Le sujet est libre, aucune copie d'œuvre originale ne pourra concourir.

Seules les œuvres sélectionnées par le jury seront exposées à la Bergerie.

Article 2

Les œuvres retenues seront exposées à la Bergerie, du dimanche 07 mars au dimanche 21 mars 2027.

Le vernissage se déroulera à la Bergerie, le dimanche 07 mars 2027, à partir de 10 h 30. La remise des prix, avec présence obligatoire des lauréats, sera suivie d'un apéritif convivial offert par la municipalité.

Le jury se réunira en février 2027 et décernera de nombreuses dotations dont :

- -1er prix Huile-Acrylique : 500 euros
- -1er prix Aquarelle-Pastel : 300 euros
- -1er prix Sculpture : 500 euros

Le retrait des œuvres s'effectuera à la Bergerie, le dimanche 21 mars 2027, de 14 h à 17 h.

Passé ce délai, les œuvres pourront être récupérées à l'hôtel de ville au Pôle festivités.

Le Maire
René-Francis CARPENTIER

Article 3

Le droit d'inscription fixé à 16 euros par œuvre, sera réglé par chèque à l'ordre du Trésor Public et retourné avec le bulletin d'inscription ci-joint ainsi que le règlement dûment signé, au plus tard le vendredi 29 Janvier 2027, à l'adresse suivante :

Pôle affaires culturelles, festivités, sport et vie associative
Hôtel de ville – Montée des Pescadous – 13620 CARRY LE ROUET

Les frais d'inscriptions seront remboursés pour tout œuvre non retenue.

Article 4

Seront admis :

Catégorie Huile et Acrylique **sur châssis (sans cadre)** avec système d'accrochage fiable et *accompagnées du 2ème bulletin de participation collé au dos de l'œuvre.*

1- Les tableaux compris entre 8 points (46 x 38 cm) et 30 points (92 x 73),
2- Les formats carrés entre 40 x 40 cm et 80 x 80 cm,

Catégorie Aquarelle et Pastel **avec baguette et sous-verre** avec système d'accrochage fiable et *accompagnées du 2ème bulletin de participation collé au dos de l'œuvre.*

1- Cadres compris (46 x 38 cm) et (92 x 73),
2- Les formats carrés entre 40 x 40 cm et 80 x 80 cm,

Catégorie Sculptures devront être **emballées, rangées dans une caisse rigide et fermée**, et *accompagnées du 2ème bulletin de participation.*

Les participants devront contracter une assurance ; la municipalité se dégageant de toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.

Article 5

Dates et horaires impératifs pour :

- ***Le dépôt des œuvres, à la Salle de la Bergerie, le Samedi 20 Février 2027, de 10h00 à 16h00.***
- ***Horaires d'ouverture de l'exposition à la Bergerie :***
  Du mercredi au vendredi de 14h à 18h
  Les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h
- ***Le retrait des œuvres, à la Bergerie, le dimanche 21 Mars 2027, de 14H00 à 17h00.***

Article 6

Le fait d'exposer suppose l'entière acceptation du présent règlement, un exemplaire devra nous être retourné daté, signé accompagné du bulletin d'inscription ainsi que le ou les chèque(s).

Fait à ..... Le .....

Nom..... Prénom.....

Signature de l'artiste

Précédé de « Lu et approuvé »

VILLE DE CARRY-LE-ROUET
Pôle Affaires Culturelles, Festivités, Sport et Vie associative

59ème GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE 2027 A LA BERGERIE

BULLETIN D'INSCRIPTION (à coller au dos de l'œuvre)

A remplir très lisiblement et à retourner avant le **VENDREDI 29 JANVIER 2027**, **DERNIER DELAI**

Pôle affaires culturelles, festivités, sport et vie associative
Hôtel de Ville - Montée des Pescadous – 13620 CARRY LE ROUET
Tél. : 04 42 13 25 40 Email : festivites@mairie-carrylerouet.fr

Je soussigné Mme ou M. (en majuscule) ..... Prénom .....

Nom d'artiste (en majuscule) .....

Adresse .....

Code Postal.....Ville.....

Téléphone Fixe .....Portable.....

Email .....

MAXIMUM 2 ŒUVRES

TITRE DE L'ŒUVRE	TECHNIQUE / MATERIAU (1)	DIMENSIONS / POIDS (2)	VALEUR ou « Collection Privée »

(1) **Pour la peinture** : huile, acrylique, aquarelle, pastel / **Pour la sculpture** : pierre, plâtre, bronze, bois,...
(2) **Pour la peinture** indiquer les dimensions / **Pour la sculpture** les dimensions et le poids

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte ses dispositions sans restriction. Je m'engage à couvrir les frais de transport de mon œuvre si nécessaire.

Frais de participation : **16 € par œuvre** (1 chèque de règlement à libeller **à l'ordre du Trésor Public**).

Fait à ..... Le .....

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

VILLE DE CARRY-LE-ROUET
Pôle Affaires Culturelles, Festivités, Sport et Vie associative

59ème GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE 2027 A LA BERGERIE

BULLETIN D'INSCRIPTION (exemplaire à nous retourner)

A remplir très lisiblement et à retourner avant le **VENDREDI 29 JANVIER 2027, DERNIER DELAI**

Pôle affaires culturelles, festivités, sport et vie associative
Hôtel de Ville - Montée des Pescadous – 13620 CARRY LE ROUET
Tél. : 04 42 13 25 40 Email : festivites@mairie-carrylerouet.fr

Je soussigné Mme ou M. (en majuscule) ..... Prénom .....

Nom d'artiste (en majuscule) .....

Adresse .....

Code Postal.....Ville.....

Téléphone Fixe .....Portable.....

Email .....

MAXIMUM 2 ŒUVRES

TITRE DE L'ŒUVRE	TECHNIQUE / MATERIAU (1)	DIMENSIONS / POIDS (2)	VALEUR ou « Collection Privée »

(3) **Pour la peinture** : huile, acrylique, aquarelle, pastel / **Pour la sculpture** : pierre, plâtre, bronze, bois, ...
(4) **Pour la peinture** indiquer les dimensions / **Pour la sculpture** les dimensions et le poids

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte ses dispositions sans restriction. Je m'engage à couvrir les frais de transport de mon œuvre si nécessaire.

Frais de participation : **16 € par œuvre** (1 chèque de règlement **à l'ordre du Trésor Public**).

Fait à ..... Le .....

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")